

PROBLEMATIQUE : *Tortues exotiques, écrevisses américaines, jussies, myriophylle du Brésil,...*
*déstabilisent le milieu et entraînent des modifications importantes pouvant fragiliser les
populations de Cistude d'Europe*



© L. BARTHE

La tortue à tempes rouges

Problématique

Elle représente un risque sanitaire pour la cistude et peut entrer en concurrence au niveau de l'accès à l'alimentation ou à l'insolation

Contexte législatif

Au niveau national, la Tortue à tempes rouges n'est pas classée parmi les espèces nuisibles

Son importation est interdite en Europe de même que sa détention, sauf en cas d'autorisations adaptées (autorisation d'élevage d'agrément (AEA), pour des animaux détenus avant le 10 août 2004, ou certificat de capacité (CDC)

Son transport et sa destruction ne sont pas autorisés hors dérogation préfectorale spécifique

Le lâcher de Tortue à tempes rouges dans la nature est interdit

Méthode de régulation

Les méthodes de régulation utilisées sont :

- le piégeage
- le tir sélectif avec arme adaptée (sous réserve d'autorisation par arrêté préfectoral nominatif) et après formation des personnes amenées à effectuer le tir

L'information du public est fondamentale pour enrayer le phénomène de lâchers sauvages

Les écrevisses américaines

Problématique

Les écrevisses américaines pourraient prédater les jeunes cistudes, surtout en l'absence d'une végétation suffisamment dense

Leur forte capacité de colonisation et leur dynamique de population excluent l'élimination totale de l'espèce une fois qu'elle est installée dans le milieu, cependant une régulation est souhaitable

Méthode de régulation

La régulation des écrevisses exotiques passe par la mise en place de capture au piège. Cette régulation peut être réalisée à l'occasion d'études portant sur la cistude ou mise en place de façon plus régulière.

Dans le cadre d'une régulation spécifique de l'espèce il convient d'utiliser des pièges adaptés dans lesquels la cistude ne risque pas de pénétrer et de se noyer



© L. BARTHE

Les espèces végétales aquatiques

Objectifs

Eviter l'invasion du milieu
Limiter l'expansion de ces plantes aboutissant à
l'eutrophisation et l'atterrissement du milieu

Quelles précautions ?

Proscrire le traitement chimique, de même que l'introduction
de carpes herbivores (carpe chinoise de type Amour blanc)
Privilégier l'arrachage manuel : le faucardage mécanique ne
doit pas être envisagé de façon systématique et à grande
échelle

En cas d'intervention mécanique:

- exclure la période de pic d'activité de l'espèce c'est-à-dire
entre avril et juillet,
- conserver si possible les herbiers autochtones,
- utiliser des engins de type pelleteuse avec godet depuis la
berge, ou utilisation de barge flottante

Ne pas stocker la végétation sur la rive, exporter la matière
après vérification de l'absence de cistudes

Utiliser les filières de recyclage de matières organiques ou le
brûlage pour de petites quantités

Eviter le plus possible l'enfouissement et isoler les plantes loin
de tout milieu aquatique

Si un barrage est installé pour empêcher la dissémination des
boutures :

- éviter la période d'activité de la cistude (printemps – été)
pour l'installation du filet,
- utiliser un maillage adapté pour éviter toute mortalité
(maillage fin de quelques centimètres),
- visiter le filet tous les jours



© L.BARTHE



© P. PRIOL

**Des questions ? Contactez
vos référents locaux :**

Pour aller plus loin :
*CISTUDE NATURE 2009 – Guide
technique pour la conservation de la
Cistude d'Europe en Aquitaine – p90-91.*